



2. LE PETITIONNAIRE / AVANT PROPOS

La réalisation de ce dossier fait suite à un courrier des services de Police de l'eau de la DDT de la Mayenne, en réponse à la demande du pétitionnaire de renouveler l'autorisation d'exploitation de la centrale hydroélectrique de Persigand.

L'autorisation a été délivrée en date du 8 juillet 1992, pour une durée de 25 ans, elle arrive donc à terme à la date du 8 juillet 2017.

Afin de répondre aux besoins du pétitionnaire et aux attentes de l'administration, l'étude portera sur les éléments suivants :

- L'état des lieux du système hydraulique de la centrale,
 - Caractéristiques des ouvrages
 - Aspect réglementaire
- La définition des mesures compensatoires
- La conformité de l'installation vis-à-vis des documents cadre (SDAGE, SAGE) et des divers classements en vigueur
- La rédaction du dossier réglementaire pour son instruction.

Pour l'établissement de ce document, une visite de terrain a été nécessaire :

- en compagnie du propriétaire pour prendre connaissance du site et procéder à l'ensemble des relevés de terrain (levé topographique, photo...)

Le pétitionnaire :

S H E B

Société Hydroélectrique de Beaumont

Siège social
Mr Christian Le Roy
5, rue du Chant des Oiseaux
78 360 MONTESSON
☎ : 01.30.15.78.13
Siret : 875 980 096 00023

PLAN DES ABORDS DU PROJET (photo 2010 source Géoportail)

